⚠️ RÈGLES D'UTILISATION

Terrain de soccer synthétique — Cégep de Matane

Merci de contribuer à la **préservation** de nos installations pour en assurer l'**accès durable à tous** !

🟦 Sur le site (toute la zone clôturée)

✅ **Autorisé** :

- Bouteilles d'eau et boissons sportives
- Activités sportives autorisées par le cégep

❌ **Interdit** :

- Fumer ou vapoter ;
- D'utiliser des bouteilles en verre ;
- De consommer café, jus ou autre boissons (eau et boissons sportives acceptées.
- De consommer nourriture, noix, graines, gomme à mâcher, etc.) ;
- Jeter des déchets au sol
- Faire entrer des animaux, même tenus en laisse
- Circuler à vélo, trottinette, skateboard ou tout autre véhicule
- Utiliser des feux d'artifice ou flammes nues

▨ Sur la surface de jeu synthétique :

✅ **Il est obligatoire** :

- De porter des chaussures adaptées à la pratique du soccer extérieur (crampons moulés en caoutchouc, plastique, ou espadrilles)
- D'utiliser la surface de jeu pour des activités compatibles avec la finalité du terrain
- De déplacer les buts avec autorisation uniquement
- De retirer la terre et autres matières biologiques des crampons avant d'accéder à la surface synthétique, à l'aide des tapis prévus à cet effet.

❌ **Interdit** :

- Chaussures à crampons **métalliques ou vissés**
- Tout aliment ou boisson autre que de l'eau
- De placer des objets lourds ou pointus (piquets, tentes)
- D'utiliser des équipements abrasifs ou non conformes
- De tenter de réparer ou modifier la surface
- De planter des piquets ou des poteaux

📞 **En cas de problème ou pour signaler une situation :**
Communiquez avec le service d'entretien au 418-562-1240 #3000.

🎫 Aucune activité organisée sans autorisation préalable.